

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU JURA**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE DOMBLANS**

L'an deux mil dix-neuf, le premier octobre à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Bernard FRACHON, Maire.

Nombre de membres en exercice : 21

Présents : 17

Absents : 4

Date de convocation de l'assemblée délibérante : 24/09/2019

Présents : M. Gilles CAMPY, M. René DUTRUEL, M. Bernard FRACHON, Mme Monique GAUDRON, M. Jacques HEDIN, M. Philippe LESEIGNEUR, Mme Chrystel MEULLE, M. Emmanuel RIZZI, M. Pierre BRETON, M. Rémi COURTOUT, Mme Sophie GUILLAUME-BELLE, M. Jacques GRILLOT, M. Jean NOZIERE, M. Christophe CHEVASSU, Mme Chantal MARTELIN, Mme Sandrine GAUCHET, M. Laurent GUILLEMIN

Absents excusés : M. Roger BALLEET, a donné pouvoir à M. Philippe LESEIGNEUR

M. Thomas CHANET, a donné pouvoir à Mme Monique GAUDRON

M. François FOUCQUART, a donné pouvoir à M. Laurent GUILLEMIN

M. christophe PITEL, a donné pouvoir à Mme Sophie GUILLAUME-BELLE

Secrétaire de séance : M. Jean NOZIERE

**N° 2019-10-07**

**OBJET** : adhésion au PEFC

Entendu l'exposé de M Emmanuel RIZZI,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide d'adhérer au PEFC qui promeut la gestion durable des forêts
- autorise M. le Maire à procéder au mandatement de la contribution forfaitaire

Pour extrait conforme,

Le Maire  
Bernard FRACHON

Délibération transmise  
à la préfecture le 07/10/2019

